

Alors que les méthodologies de calcul d'empreinte carbone certifiées n'existent que pour les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics et les entreprises, Homeland lance le 1er calculateur d'empreinte carbone pour les copropriétés, grâce à une méthodologie mise au point avec l'aide de Sami.eco, spécialiste de la mesure d'empreinte carbone des entreprises.

Pourquoi un calculateur d'empreinte carbone pour les copropriétés ?

L'habitat étant responsable de près de 20% des émissions de gaz à effet de serre, il y a urgence à maîtriser la consommation énergétique du bâtiment. Or, pour pouvoir mettre en place un plan d'action et en mesurer les effets, il est primordial de disposer d'une méthode de calcul permettant d'apprécier l'empreinte carbone de la copropriété année après année.

Seul syndic de France Entreprise à mission, Homeland a inscrit dans ses statuts l'engagement d'accompagner les habitants dans la transition énergétique en :

- prescrivant les énergies renouvelables
- améliorant la sobriété énergétique
- participant à l'obtention de moyens de financement

C'est donc naturellement qu'Homeland s'est donné l'objectif de créer une méthodologie de calcul d'empreinte carbone fiable et standardisée pour toutes les copropriétés.

“On ne peut améliorer que ce que l'on mesure : Homeland l'a bien compris et nous sommes ravis de les avoir accompagnés dans la mise en place d'un calculateur qui a pour vocation de permettre aux copropriétés de se décarboner rapidement et efficacement.”

Alexis Lepage, Coach Carbone chez Sami

La méthodologie ?

Homeland s'est associé à Sami.eco, un des leaders du bilan carbone destiné aux entreprises, pour mettre au point une méthodologie de calcul fiable et validée par des experts.

Le calculateur de bilan carbone repose sur de nombreuses variables et notamment :

- le nombre de logements
- l'année de construction
- le DPE de l'immeuble
- le département (car les réseaux de chaleur sont différents)
- le nombre d'ascenseurs
- le type de chauffage

- la présence de compteurs individuels
- la présence d'employé(es) d'immeuble
- les dépenses de la copropriété sur 12 mois grâce au grand livre comptable

Un calculateur d'empreinte carbone, et après ?

Le calculateur d'empreinte carbone n'est que la 1ère étape du processus vers une amélioration durable et mesurable de l'empreinte carbone de la copropriété. Il est l'étalon indispensable et standardisé qui permet :

- de préconiser des actions à mettre en œuvre pour améliorer la consommation énergétique
- d'identifier des moyens de financement, aides et subventions pour pouvoir rapidement lancer certaines actions à moindre frais pour les copropriétaires
- de comparer, année après année, les effets des actions engagées

A grande échelle, Homeland espère que les données récoltées permettront d'identifier toujours plus de bonnes pratiques pour réduire les gaz à effet de serre émanant des copropriétés.

Depuis plus de 6 ans, nous mettons en œuvre des mesures de sobriété énergétique dans les copropriétés que nous gérons. Mais nous étions frustrés de ne pas disposer de référentiel pour mesurer l'impact de ces mesures. En effet, alors que le bâtiment est responsable de 20% des GES, il n'existe pas de méthodologie bilan carbone pour les copropriétés... Nous avons donc décidé de la créer et nous nous sommes appuyés sur le savoir-faire de Sami.eco, expert en calcul de bilan carbone des entreprises.

Renaud Lerooy, Co-Fondateur chez Homeland

Un calculateur ouvert à toutes les copropriétés de France

Depuis la création d'Homeland en 2016, l'équipe a très à coeur d'apporter à ses copropriétés des services beaucoup plus riches que les syndicats traditionnels, et notamment en matière de sobriété énergétique.

C'est pourquoi l'équipe intègre des experts en gestion technique du bâtiment et en rénovation énergétique, qui ont d'ores et déjà mis en place de nombreuses mesures pour réduire la consommation d'énergie de ses copropriétés et permis de financer près d'1M € de travaux d'économie d'énergie.

Fort du constat de son impact positif pour ses copropriétés, Homeland a décidé de créer ce calculateur d'empreinte carbone.

Les copropriétés gérées par Homeland, retrouveront directement leur bilan d'empreinte carbone sur leur compte Extranet et seront accompagnées par nos experts pour mener à bien les travaux de rénovations énergétiques.

Pour les copropriétés non accompagnées par Homeland et désireuses de connaître leur empreinte carbone, un calculateur sera mis à disposition gracieusement [via cette adresse](#).

A propos d'Homeland :

[Homeland](#) est un acteur innovant de la gestion immobilière. Créée début 2016, Homeland dépoussière le métier de syndic de copropriété en apportant disponibilité, réactivité, transparence et expertises à plus de 500 copropriétés clientes notamment au travers d'un Extranet unique sur le marché et développé en interne.

Les équipes d'Homeland sont organisées par pôles d'expertise : technique, juridique, comptable et développement durable, afin d'apporter un conseil expert aux copropriétaires et un accompagnement quotidien pour réduire les charges et l'empreinte carbone de la copropriété.

A propos de Sami

Créé en 2020 par Nicolas Crestin et Tanguy Robert, [Sami](#) est la solution pour permettre à chaque entreprise de faire sa part pour le climat, de façon simple, pédagogique et impactante. La solution combine un outil logiciel SaaS et du conseil à forte valeur ajoutée pour aider chaque entreprise à faire sa part pour le climat.

Plus de 300 entreprises utilisent Sami pour mesurer leur impact, définir et piloter une stratégie environnementale ambitieuse de façon simple, pédagogique et impactante. Sami couvre les différentes briques de la stratégie climatique d'entreprise : Bilan carbone d'entreprise, impact environnemental des produits, plan de réduction d'émissions, engagement des collaborateurs, contribution carbone.

Sami intervient dans tous les secteurs d'activité et plus particulièrement dans la tech, les services, le textile, le BTP, l'ameublement ou encore l'agroalimentaire et a d'ores et déjà mesuré l'équivalent de 1 million de tonnes de CO2e.